

NOUS CONTACTER

VOS AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCE EXCLUSIFS
AXA FRANCE

EI- LEMAITRE, JOMBART

825 RUE LOUIS DUSSART

BP 57

62702 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX

☎ 03 21 53 25 32

@ agence.lemaitrejombart@axa.fr

N° ORIAS 07 013 457,20 003 443

orias.fr

VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 09 70 82 03 40



Assurance et Banque

COQUART EU
10T RUE WATHIEUMETZ
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

LE 9 JANVIER 2026

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

Auto Entreprise

0000010608362404

À effet du 01/01/2025

Votre immatriculation

5452 TD 62

Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
espacecliententreprises.axa.fr



MÉMO VÉHICULE ASSURÉ

de votre IRMER 5452 TD 62



Chère Madame, cher Monsieur,

À compter du 1er avril 2024, la réglementation évolue et la carte verte disparaît. Vous trouverez ci-dessous un nouveau document contenant des informations importantes sur votre contrat. **Il est valable pendant toute la durée de votre assurance auto entreprise.**

Gardez-le bien à portée de main en version papier ou sur votre smartphone lors de l'utilisation du véhicule. Il peut vous être utile, par exemple, en cas de panne ou d'accident.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation
Vos Agents Généraux AXA France

Bon à savoir

Si vous souhaitez circuler avec votre véhicule dans certains pays étrangers hors Union européenne (comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie, etc.) la carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée International Motor Insurance Card (IMIC), vous sera demandée aux frontières. Vous pouvez retrouver la liste complète des pays sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html.

1D0892-260109



Votre « Mémo véhicule assuré »

délivré le 9 janvier 2026 - à conserver pendant toute la durée de votre contrat



Informations importantes

Tout véhicule doit être assuré.
Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat. Passé ce délai, ce document pourra toujours vous servir en cas de besoin. Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur fva-assurance.fr ou en appelant le 01 83 64 32 22.

Si vous vous déplacez avec votre véhicule dans l'un des pays listés sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale, à télécharger depuis votre Espace Client axa.fr ou à demander à votre interlocuteur habituel.



Votre contrat

N° de contrat : 0000010608362404

Date d'effet : 1 janvier 2025

Assureur : AXA France IARD (F943)

Adresse : 313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex

Souscripteur : COQUART EU

Adresse : 10t Rue Wathieumetz
62130 ST MICHEL SUR
TERNOISE



Votre véhicule

Marque : IRMER

Modèle :

Immatriculation : 5452 TD 62

Date d'entrée du véhicule : 01/01/2020

À noter : les remorques jusqu'à 750 kg, tractées par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.